



PRÉFET DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Strasbourg,
le 27 juillet 2019

Orages : le département du Bas-Rhin est placé en vigilance orange

Météo-France a placé le département du Bas-Rhin en vigilance orange orages pour la journée du samedi 27 juillet. Ces orages, pour certains accompagnés de pluies soutenues, sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants. Des inondations de caves et des départs de feux en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations pourraient avoir lieu.

Pour votre sécurité, la préfecture du Bas-Rhin vous adresse les conseils suivants :

- Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs. Évitez les promenades en forêt et les sorties en montagne.
- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent. Abritez-vous hors des zones boisées.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule, même tout terrain, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

Pour en savoir plus et suivre l'évolution de la situation:

- vigilance.meteofrance.com
- 05 67 22 95 00 (Météo-France, numéro non surtaxé).

Contact presse

Anne-Laure Mosbrucker

Tél. : 07 72 34 91 14

Mail : anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est